

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 3 DECEMBRE 2020

2020 – 80 SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL DECISIONNEL CONCESSION PARTAGEE

L'an deux mille vingt, le Jeudi 3 Décembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 26 novembre 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24	Délégués présents : 21 Votants : 19
<u>Titulaires présents :</u>	
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire	
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon	
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon	
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval	
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval	
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu	
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis	
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis	
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain	
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz	
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire	
<u>Délégués titulaires présents (visioconférence) :</u>	
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique	
Madame Laurence GUILLEMINE, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres	
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pontchâteau et Saint-Gildas-des-Bois	
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo	
Monsieur Sébastien CHAMBAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo	
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire	
<u>Délégués titulaires absents :</u>	
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande - Atlantique (excusé – pouvoir donné à Mme Fabienne LE HENO)	
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)	
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)	
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)	
<u>Délégués suppléants présents :</u>	
Monsieur Nicolas MAHE, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	
<u>Délégués suppléants présents (visioconférence) :</u>	
Madame Fabienne LE HENO, déléguée du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique (suppléante votante)	
Monsieur Patrick CORBEL, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon	
<u>Secrétaire de séance :</u> Monsieur Dominique DAVID	
Affichage le 03 décembre 2020	Accusé de réception en préfecture 044-200014926-20201203-2020-80- DE Date de réception préfecture :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le SYDELA, dans un contexte de renouvellement de son contrat de concession, a souhaité renforcer ses capacités de planification territoriale (PCAET/PPI),

Considérant que, pour atteindre cet objectif, le SYDELA a choisi de se faire accompagner pour la recherche et l'acquisition d'une plateforme de traitement des données de concession,

Considérant que le Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) et le Syndicat Départemental d'Energie et d'équipement de la Vendée (SYDEV) ont décidé de prendre part à ce projet « décisionnel concession » dans l'objectif :

- De partager une méthodologie de travail commune à travers la construction de traitements réalisés dans l'outil choisi à l'issue d'une phase de comparaison d'outils,
- De définir et réaliser des traitements des données de concession reçues annuellement par Enedis et EDF permettant leur consolidation et leur fiabilisation, via des journaux d'erreurs,
- De faciliter, par ce travail préparatoire sur les données, la production d'indicateurs et l'analyse qui en découle,
- De définir une structure partagée des données de concession et de les mettre en base de données au sein d'un entrepôt pour les fichiers identifiés,
- D'automatiser la production de la « fiche commune », livrable métier du projet, qui rassemble des éléments clés de suivi de la concession électrique sur le modèle de celle éditée par le SDE 35.

Considérant que la prestation a été attribuée à Société Next Decision, et que la signature d'une convention est nécessaire en vue de définir, entre les différentes parties, les modalités de répartition du financement de ladite prestation d'accompagnement.


Considérant que les coûts prévisionnels maximum de la prestation sont définis comme suit :

• Aide au choix de l'outil	6 720 €
• Assistance à Maitrise d'Ouvrage du projet	12 720 €
Total prestation (engagée)	19 440 €
Coût global maximum par syndicat	6 480 €

Le Comité décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **D'approuver la répartition des coûts de l'accompagnement pour le choix d'un outil décisionnel concession entre le SYDELA, le SYDEV et le SDE 35,**
- **D'autoriser le Président à signer la convention relative au financement de l'accompagnement à la mise en œuvre d'un outil décisionnel concession partagé.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20201203-2020-80-
DE
Date de réception préfecture :